



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des sécurités

SIDPC

Missions sûreté - sécurité nationale

Mél : pref-defense-protection-civile@savoie.gouv.fr

Ref : Posture VIGIPIRATE

Chambéry, le 7 mai 2024

**Note à l'attention de
Mesdames et Messieurs les maires de la Savoie**

Objet : Adaptation de la posture Vigipirate "été – automne 2024".

Réf.: Plan VIGIPIRATE n°10200/SGDSN/PSE/PPS/CD du 1^{er} décembre 2016.

La nouvelle posture Vigipirate "été - automne 2024" est applicable à compter du 7 mai 2024 et jusqu'à nouvel ordre. Elle maintient l'ensemble du territoire national au niveau **"Urgence attentat"**.

Cette posture Vigipirate adapte le dispositif en mettant l'accent sur :

- la sécurité de l'ensemble des événements organisés dans le cadre des jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024, de l'arrivée de la flamme sur le territoire national à la fin des jeux paralympiques ;
- la sécurité des rassemblements festifs, culturels et religieux ;
- la sécurité des transports et des bâtiments publics.

Je vous remercie de prendre les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre de ces instructions.

Mes services restent à votre disposition pour tout complément d'information que vous jugerez utile.

Le Préfet,


François RAVIER